

d'Antioche, des Grecs-Melchites, demande à voir menée à bien aujourd'hui. Cette Eglise avait été laissée dans le veuvage par son patriarche, Notre vénérable frère Pierre Geraïgiri, d'heureuse mémoire, que la mort enleva l'an passé. Ainsi qu'il était nécessaire, les évêques catholiques de la même nation se réunirent en Synode, suivant la coutume et les règles anciennes, pour lui nommer un successeur. Ce Synode fut tenu dans les bâtiments du Séminaire de Ain-Traz. Le 28 juin de l'année 1902, à l'unanimité des suffrages et au milieu des acclamations; les membres de l'assemblée élurent Patriarche, à la place du défunt, Notre vénérable frère Cyrille Geha, archevêque d'Alep, vicaire apostolique du patriarcat. Bientôt, les évêques suffragants prirent soin de Nous prier de vouloir bien confirmer suivant les rites l'élection du Patriarche, et l'honorer du sacré Pallium. Et l'élu formula humblement les mêmes requêtes, après avoir, comme il est d'usage, fait profession de la foi catholique. Nous avons déferé toute l'affaire, pour qu'elle fût étudiée et réglée, à la Sacrée Congrégation de la Propagande pour les affaires de rite oriental, et celle-ci, après un examen attentif de la cause, a été d'avis qu'il y avait lieu de donner son assentiment aux demandes qui lui avaient été soumises.

Il est établi que Notre frère Cyrille Geha, est doué de qualités morales et intellectuelles nombreuses et peu communes. Cultivé par des études variées, éminent par l'intégrité de sa vie et par son aménité, il possède à un haut degré l'estime des évêques, ses collègues. Dans